

VULNÉRABILITÉS ET DROIT, REGARDS CROISÉS

Depuis 2017, un cycle de recherche s'est ouvert à l'université de Caen Normandie autour de la question de la vulnérabilité. Dans le sillage de la création du programme « Vulnérabilité, santé et société » de la MRSH (qui regroupe droit, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, lettres), plusieurs actions ont été menées par les juristes autour de ce thème.

La première s'est déroulée sous la forme d'une demi-journée d'études, en septembre 2017, au sein de l'Institut Demolombe durant laquelle plusieurs interventions, suivies de discussions, ont été menées pour comprendre l'applicabilité de la notion de vulnérabilité à plusieurs catégories d'acteurs du droit (les mineurs, les consommateurs, les travailleurs).

La seconde a consisté à proposer et animer, au sein d'un colloque interdisciplinaire ayant eu lieu à la MRSH en novembre 2018, un atelier intitulé « vulnérabilités nommées et innommées » durant lequel diverses branches du droit (droit public, droit pénal, droit civil, droits fondamentaux, droit des affaires) ont été interrogées sur le sens et le contenu qu'elles confèrent à la notion de vulnérabilité. Cet événement a regroupé des membres des deux laboratoires de droit de l'université de Caen, l'Institut Demolombe et le CRDFED (Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit).

À la suite de ces événements, plusieurs participants, issus de l'un et de l'autre de ces deux centres de recherche, ont proposé une action nouvelle commune entre eux afin de prolonger et approfondir ce travail et de renforcer la coopération entre ces deux laboratoires de recherche.

Cette nouvelle action commune consiste, le 7 février 2020, en une journée d'études sur le thème de la vulnérabilité qui s'efforcera d'en approfondir les enjeux en croisant autant que possible les points de vue du droit public, du droit privé et de l'histoire du droit. Cette journée s'articulera autour de deux pivots. Le premier consistera, en matinée, à analyser la notion de vulnérabilité déclinée à la situation d'individus traditionnellement considérés comme placés en situation de fragilité, d'infériorité ou de dépendance à l'égard d'autrui (travailleurs, consommateurs ou usagers du service public, migrants). Le second temps de la journée, en après-midi, se propose d'investir la question de vulnérabilités dont la visibilité émerge actuellement dans les discours et préoccupations collectives : la situation de l'entreprise et des personnes morales, mais aussi les vulnérabilités d'un genre nouveau générées par les technologies de l'information et de la communication. Il est à noter qu'il s'agit d'une journée d'études et non d'un colloque. Autrement dit, il ne s'agit pas nécessairement de présenter des conclusions définitives à des travaux mais de venir présenter des réflexions et questions personnelles sur des sujets afin de les discuter en croisant les regards entre privatistes, publicistes et historiens du droit, ceux-ci pouvant s'enrichir du regard de spécialistes de disciplines non juridiques lors des discussions avec la salle qui suivront ces présentations.

Comité scientifique : Laurence Fin-Langer, Delphine Bazin-Beust, Samuel Etoa, Aurore Catherine, Mathias Couturier

Organisation et contact : Mathias Couturier, mathias.couturier@unicaen.fr

JOURNÉE D'ÉTUDES

Programme « Vulnérabilités, Santé et Société »



VULNÉRABILITÉS ET DROIT, REGARDS CROISÉS

7 février 2020
Amphi MRSH - université de Caen



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



PROGRAMME
Vulnérabilités
Santé et Société



VULNÉRABILITÉS ET DROIT, REGARDS CROISÉS

MATINÉE – VULNÉRABILITÉS INDIVIDUELLES

9h – Introduction générale, **Eleonora Bottini**

9H15 – 1^e SESSION

Dialogues droit privé/droit public

Présidence de session : **Jérôme Pigeon**

- *La vulnérabilité des usagers des services publics et des consommateurs,*

Jean-Jacques Thouroude et **Delphine Bazin-Beust**

- *La vulnérabilité des travailleurs privés et publics,*

Fanny Gabroy et **Anne-Sophie Denolle**

Discussion avec la salle

10h45 – Pause

11h – 2^e SESSION

Table ronde La vulnérabilité des migrants

Animation et coordination : **Laurence Mauger-Vielpeau**

Participants : **Catherine-Amélie Chassin**, **Alexandra Korsakoff**

Discussion avec la salle

APRÈS-MIDI – VULNÉRABILITÉS ÉMERGENTES

14h – Introduction à l'après-midi, **Samuel Etoa**

14h15 – 1^e SESSION

Vulnérabilités économiques

Présidence de session : **Alix Profit**

- *La vulnérabilité de l'entreprise individuelle,*

Armelle Gosselin-Gorand et **Laurence Fin-Langer**

- *Vulnérabilités et sociétés,*

Aïda Bennini

- *Relations économiques, concurrence et vulnérabilités,*

Grégory Godiveau

Discussion avec la salle

15h45 – Pause

16h – 2^e SESSION

Table ronde Vulnérabilités numériques

Animation et coordination : **Thibault Douville**

Participants : **Yann Paquier**, **Elodie Noël**, **Chloé Hervochon**

Discussion avec la salle